



*Mairie*  
*Oye-Plage*

62215

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 05 SEPTEMBRE 2016**

L'an Deux Mil Seize, le Lundi 05 Septembre à 19 Heures, le Conseil Municipal s'est réuni Espace DOLTO, sur la convocation en date du 30 Août 2016, sous la présidence de Monsieur Olivier MAJEWICZ, Maire.

**Présents :** Olivier MAJEWICZ Maire, Mireille RIQUEMBOURG, José RIVAS, Laura FIERS-KOLODZIEJCZAK, Guy VERMERSCH, Françoise HOT, Jean-Gabriel BAILLOEUIL, Jeanne CARPENTIER, Laurent GROSS, Adjoint au Maire, Adrian de JUAN, Pierre CATO, Albert REMY, Patrice DUPAS, Guy CHANDELIER, Marie-Cécile FOURNIER, Manuella HORTHEMEL, Marie-José BOUBOUCHE, Jacqueline FOURNIER, Catherine BYET, Florian LEULLIETTE, Daniel HAMEAU, Murielle HANTSCHOOTTE, Isabelle DUTRIAUX, Françoise BEAURIN, Conseillers Municipaux, soit 24 membres présents sur 29 Conseillers en exercice.

**Excusés ayant donné pouvoir :** Blandine DEHARTE, Conseillère Municipale (Pouvoir à Jeanne CARPENTIER), Thomas INGLARD, Conseiller Municipal (Pouvoir à Murielle HANTSCHOOTTE), Romain VANBELLE, Conseiller Municipal (Pouvoir à Olivier MAJEWICZ).

**Excusée :** Laure KARWAT, Conseillère Municipale.

**Absent :** Dominique HAUW, Conseiller Municipal.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, l'Assemblée peut valablement délibérer. Elle choisit pour secrétaire de séance **Catherine BYET**.

Le Conseil prend connaissance du procès-verbal de la séance du 13 juin 2016, il est approuvé à l'**UNANIMITE**.

---

**DCM 2016/38 Affaires Générales : Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation.**

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- n° 2016/82 du 07 juin 2016 Mise à disposition de la salle Crinon. Convention avec l'association dénommée OYE PLAGE BASKET CLUB FEMININ.
- n° 2016/83 du 07 juin 2016 Mise à disposition de la salle Jean Crinon. Convention avec l'école Les Petits Moulins.
- n° 2016/84 du 09 juin 2016 Convention de formation « initiation au logiciel de présentation Powerpoint » pour du personnel communal.
- n° 2016/85 du 09 juin 2016 Mise à disposition de la salle SAINT MEDARD. Convention avec Mme Jacqueline FOURNIER.
- n° 2016/86 du 09 juin 2016 Mise à disposition de la salle Gaston CORNET. Convention avec M. Ludovic CHAPPE.

- n° 2016/87 du 09 juin 2016 Mise à disposition de la salle SAINT MEDARD. Convention avec Mme Alisson COPPIER DURIEZ.
- n° 2016/88 du 24 juin 2016 Mise à disposition de la salle SAINT MEDARD. Convention avec M. Emmanuel DECOSTER.
- n° 2016/89 du 24 juin 2016 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée OFFICE MUNICIPAL D'ANIMATION DE OYE-PLAGE.
- n° 2016/90 du 24 juin 2016 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée OFFICE MUNICIPAL D'ANIMATION DE OYE-PLAGE.
- n° 2016/91 du 30 juin 2016 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée COMITE D'ORGANISATIONS FESTIVES.
- n° 2016/92 du 30 juin 2016 Contrat de mise à disposition à titre gracieux du logement sis 89 avenue Paul Machy à OYE-PLAGE.
- n° 2016/93 du 30 juin 2016 Concert acoustique à la médiathèque Simone Veil.
- n° 2016/94 du 05 juillet 2016 Mise à disposition de la salle Gaston CORNET. Convention avec l'association dénommée FRATERNITE DES MALADES ET HANDICAPES DE OYE-PLAGE.
- n° 2016/95 du 05 juillet 2016 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée OYE-PLAGE COUNTRY CLUB.
- n° 2016/96 du 05 juillet 2016 Mise à disposition de la salle SAINT MEDARD. Convention avec Mme Laetitia CARON.
- n° 2016/97 du 05 juillet 2016 Prêt gratuit de l'exposition « Bistrots ».
- n° 2016/98 du 07 juillet 2016 Tarification pour l'inscription à l'école de musique.
- n° 2016/99 du 07 juillet 2016 Mise à disposition de la salle Saint Médard. Convention avec Madame Danièle CORNET.
- n° 2016/100 du 18 juillet 2016 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée OFFICE MUNICIPAL D'ANIMATION DE OYE-PLAGE.
- n° 2016/101 du 18 juillet 2016 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée ALCOOL DEPENDANCE – AIDE A LA GUERISON.
- n° 2016/102 du 18 juillet 2016 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée OFFICE MUNICIPAL D'ANIMATION DE OYE-PLAGE.
- n° 2016/103 du 29 juillet 2016 Convention de formation par la voie de l'apprentissage.
- n° 2016/104 du 03 août 2016 Convention de formation par la voie de l'apprentissage.
- n° 2016/105 du 03 août 2016 Convention de formation par la voie de l'apprentissage.
- n° 2016/106 du 11 août 2016 Mise à disposition de la salle Gaston CORNET. Convention avec l'association dénommée ASSOCIATION DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS.
- n° 2016/107 du 11 août 2016 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée CLUB ANSERIEN DU 3<sup>ème</sup> AGE.
- n° 2016/108 du 12 août 2016 Mise à disposition de la salle Saint Médard. Convention avec Madame Aurélie HEDEVIN.
- n° 2016/109 du 12 août 2016 Signature d'une convention de partenariat avec Madame Marie-Claudine BEAUVOIS, bénévole pour l'association « Lire et faire lire » relative aux Temps d'Activités Périscolaires mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.
- n° 2016/110 du 12 août 2016 Participation des familles au séjour « Classe de neige 2017 » de l'école Les Dunes d'Oye.
- n° 2016/111 du 24 août 2016 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée LA BOUGEOTTE.
- n° 2016/112 du 24 août 2016 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée COMITE D'ORGANISATIONS FESTIVES.
- n° 2016/113 du 24 août 2016 Mise à disposition de la salle Gaston CORNET. Convention avec l'association dénommée COMITE D'ORGANISATIONS FESTIVES.

- n° 2016/114 du 24 août 2016 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée COMITE D'ORGANISATIONS FESTIVES.

**DCM 2016/39 Affaires Générales : Accord local sur le nombre et la répartition des sièges du Conseil Communautaire de la CCRA.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **OPTE** pour une nouvelle répartition des sièges au sein du conseil communautaire de la CCRA de la façon suivante :

Hypothèse 1 : **CONTRE** à l'**UNANIMITE**

Hypothèse 2 : **CONTRE** à l'**UNANIMITE**

Hypothèse 3 : **CONTRE** à l'**UNANIMITE**

Hypothèse 4 : **POUR** à l'**UNANIMITE**.

**DCM 2016/40 Affaires Générales : Modification des statuts de la CCRA : extension de la compétence assainissement.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**,

- **EMET** un avis favorable à la modification de la l'article 2.1 alinéa 4 des statuts de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq selon les éléments suivants :

Ancienne rédaction : contrôle de la conception, de la réalisation, du fonctionnement et de l'entretien des systèmes d'assainissement non collectif.

Nouvelle rédaction : assainissement.

**DCM 2016/41 Affaires Générales : Avis sur le projet d'arrêté relatif à la liste des communes concernées par la phase pilote du projet de conversion du réseau de gaz B.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**,

**EMET** un avis favorable au projet d'arrêté relatif à la liste des communes concernées par la phase pilote du projet de conversion du réseau de gaz B, incluant la Commune d'Oye-Plage.

**DCM 2016/42 Urbanisme : Incorporation dans le domaine privé communal d'un espace vert section BD n° 623 – rue des Anciens d'AFN.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**,

- **EMET** un avis favorable à la reprise de l'espace vert cadastré section BD n° 623 d'une superficie de 15 m<sup>2</sup>, rue des Anciens d'AFN, dans le domaine privé communal, au prix d'un euro symbolique, en faisant application des dispositions de l'article L 141-3 du Code de la voirie routière qui dispense la commune de procéder à une enquête publique.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents afférents à cette acquisition dont les frais seront à l'unique charge de l'Association Syndicale Libre de la Résidence « Le Tap-Cul».

**DCM 2016/43 Travaux : Demande de subvention Soutien à l'Investissement Public Local - SIPL.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**,

- **SOLLICITE** au titre du SIPL 2016 une subvention de 2 995,80 € pour la mise aux normes des équipements publics, soit 35,74% du coût total HT.

**DCM 2016/44 Travaux : Demande de subventions projets Territoire à Energie Positive en faveur de la croissance Verte TEPCV.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**,

- **APPROUVE** les projets et leur financement ;
- **SOLLICITE** au titre du TEPCV une subvention de :

Programme de Rénovation thermique des bâtiments anciens communaux, 261 825,83€ soit 80% du coût HT ;

Réhabilitation et extension d'une salle de tennis, 361 250,41€ soit 80% du coût total HT ;

Programme de Transition énergétique : véhicule électrique, 15 396,34€ soit 44% du coût total HT

Programme de Transition énergétique : éclairage, 54 367,86€ soit 80% du coût total HT.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention auprès des services de l'État et à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2016 de la commune.

**DCM 2016/45 Finances : Annulation de titres : produits irrécouvrables.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**,

- **DECIDE DE STATUER** sur l'admission en non-valeur des titres émis au cours de l'année 2013, 2014 et 2015 pour un montant de 361,40 €.
- **DECIDE DE STATUER** sur l'admission en créances éteintes des titres émis au cours de l'année 2008, 2010, 2012 à 2014 pour un montant de 1 094,20 €.

Les crédits sont inscrits au chapitre 65 du budget communal.

**DCM 2016/46 Finances : Subvention exceptionnelle.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**,

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 100€ à l'association Opal'skim.

Les crédits sont inscrits au chapitre 65 du Budget Primitif 2016.

**DCM 2016/47 Finances : Acceptation du fonds de concours CCRA pour la réalisation de la médiathèque Simone Veil.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

- **ACCEPTE** le fonds de concours pour la réalisation de la médiathèque Simone Veil pour un montant de 20 887,00 €.

Les crédits seront imputés au 1327 « Subventions d'équipement non transférables Budget communautaire et fonds structurel » du budget communal.

Vu pour être affiché le 07 septembre 2016, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Fait à OYE-PLAGE, le 07 septembre 2016

Olivier MAJEWICZ

Maire d'OYE-PLAGE